

Envoi par télécopie : 418 644-8222

DQ1

Québec, le 25 juin 2009

Monsieur Yves Rochon, Biologiste
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : *Projet de restauration du lac des Trois Lacs dans les MRC d'Arthabaska et des Sources*

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet vous soumet les questions suivantes:

Question 1

Le Ministère retient-il des paramètres quantitatifs ou encore des seuils au-delà desquels la présence des plantes aquatiques dans un lac, tel les Trois-Lacs, est considérée comme nuisible sur le plan écologique? Si oui, lesquels? Quelles unités seraient en mesure de quantifier le plus fidèlement la contribution écologique de cette végétation à l'état général des lacs (densité de matière sèche par unité de surface ou de volume, % de recouvrement surfacique, etc.).

Question 2

Le Ministère connaît-il des situations passées ou actuelles où des lacs au Québec seraient passés d'un état stable dominé par des macrophytes à un autre état stable dominé par les algues? Dans l'affirmatif, de tels passages étaient-ils dus à une transformation naturelle ou plutôt à des interventions visant à améliorer le potentiel d'usages humains de tels lacs?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission